

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



**LA TOURNÉE
DES PLAGES**
DES DUNES DE FLANDRE

1ère partie



Corinne Hermès



Top disco



Boney M

21
Juillet

20h30



Zuydcoote • En plein air • devant la salle Robert Merle

JUILLET
AOUT
2018



Vendredi 6 juillet de 19h à 23h

Devant l'espace Robert Merle

Karaoké

Ouvert à tous

Zuydcoote Animations

Samedi 7 et dimanche 8 juillet de 9h à 17h

Ferme Nord et Hôpital Maritime de Zuydcoote

Americano Folie's 2018 et concert

In Memoris Fondation

Dimanche 8 juillet de 9h à 12h

Au Pont de Zuydcoote

Concours de pêche

La Bourriche Zuydcootoise

Samedi 14 juillet à 11h

Monument aux Morts à côté de la Mairie

Dépôt de Gerbe

Commémoration de la prise de la Bastille

UNC-AFN

Dimanche 15 juillet de 6h à 18h

Rues de Valenciennes Guynemer, Centrale et Bray-Dunes

Braderie-Brocante

Inscriptions au local 16, rue du Général de Gaulle. Pour les Zuydcootois UNIQUEMENT :

le vendredi 6 juillet 18h30 - 20h

Pour les Extérieurs : le samedi 7 juillet 9h30 - 11h

et le vendredi 13 juillet 18h30 - 20h

Les Judcoot'Lussen

Dimanche 15 juillet

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pont de Zuydcoote

Concours de Pêche à l'américaine

La Bourriche Zuydcootoise

Samedi 21 juillet à 20h30

Espace Robert Merle,

Podium "Tournée des Plages"

Top Disco et Corinne Hermès

en 1^{ère} partie, Boney M en 2^{ème}

Buvette et restauration sur place

SIDF et Zuydcoote Animations

Vendredi 27 juillet à 21h

Espace Robert Merle

Cabaret

Zuydcoote Animations

Samedi 28 juillet

de 15h à 19h

Pont de Zuydcoote

Concours de Pêche

La Bourriche Zuydcootoise

Dimanche 5 août

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pont de Zuydcoote

Concours de Pêche à l'américaine

La Bourriche Zuydcootoise

Dimanche 26 août de 8h à 18h

Front de Mer

Brocante et fête à l'ancienne

Rues de Valenciennes, Centrale,

Bray-Dunes, Guynemer

Zuydcoote Animations

Dimanche 26 août de 9h à 12h

Pont de Zuydcoote

Concours de Pêche

La Bourriche Zuydcootoise

Dimanche 9 septembre de 9h à 12h

Pont de Zuydcoote

Concours de pêche

La Bourriche Zuydcootoise

Dimanche 23 septembre

de 15h à 19h30

Espace Robert Merle

Loto

Club des Toujours Jeunes



Les services de la Communauté Urbaine de Dunkerque

En tant qu'habitants, vous êtes souvent les premiers témoins d'un dysfonctionnement ou d'une dégradation (éclairage défaillant, trou dans la chaussée, dépôt sauvage.).

C'est pourquoi la Communauté Urbaine et la ville de Dunkerque ont mis en place une application DK'CLIC pour téléphone sur le site www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

pour vous permettre de signaler rapidement tout problème constaté.

Facile d'utilisation, cette application aide à améliorer la réactivité des services et ainsi la qualité de votre cadre de vie.

Infos pratiques de la Commission Intercommunale à l'Accessibilité

- **Service Handibus** : il n'y a pas de conditions d'âge. Pour toute demande d'inscription à ce service, vous devez constituer un dossier à la CUD, un contrôle sera établi par un ergothérapeute avec validation du dossier par celui-ci.

- **Service APAHM** : pour toute demande d'aménagement pour l'accessibilité (escalator, changement de baignoire en douche, etc.) d'un logement locatif public ou privé, vous pouvez constituer un dossier de demande d'aide à l'APAHM, qui en collaboration avec la CUD établira une convention si le projet est accepté.



Zuydcootois, Zuydcootoises,

L'été est là ! Les enfants sont en vacances bien méritées après une année de travail. Nous avons pu assister à une belle fête des enfants qui a ravi les parents. C'était

l'occasion pour la commune, en la présence de Pascale Desfrennes, adjointe à l'éducation, de remettre un prix à chacun des petits Zuydcootois. A partir du 7 juillet et toujours avec autant de succès, le centre de loisirs de Zuydcoote ouvre ses portes pour une durée de 7 semaines. Comme depuis plusieurs années, grâce à la formation BAFA proposée par la municipalité, l'encadrement sera effectué par de jeunes Zuydcootois.

La saison estivale sera également ponctuée de nombreuses animations organisées par Zuydcoote Animations et par le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre. Karaoké, soirée cabaret, tournée des plages... Et pour finir, Zuydcoote à l'ancienne le 26 août. Vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer.

L'été c'est aussi la plage. Zuydcoote bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel. Cet environnement, que tout le monde nous envi, est fragile. Depuis quelques années, nous constatons une perte de sable sur la plage et sur nos dunes protectrices. La dune blanche au droit du parking va bénéficier d'une protection avec la mise en place de ganivelles afin d'éviter les intrusions qui la fragilise. Cette opération entre dans un programme européen nommé « Vedette ». Son programme vise également le réaménagement du parking qui se réalisera en 2019. Nous aurons l'occasion de vous en reparler.

Bonne vacances à tous !

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote

Sommaire

Fleurissement	4
Retour sur images	6
Vie de la commune	8
Pendant les vacances	10
Infos	11
Mémoire	14
Autrefois	16

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 2 juillet de 14h à 16h30
Sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00
Pas de permanence en août à Zuydcoote.
Si besoin, contactez la maison de la justice
30, rue de Beaumont 59140 Dunkerque
au 03 28 61 52 44
Reprise le lundi 3 septembre

Permanence de l'Assistante Sociale

Mardis 3 juillet et 7 août de 14h à 16h en Mairie

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE Député de la circonscription

En juillet et août, contactez le bureau
à Bourbourg 11, rue du Marché aux fruits
au 09 62 64 50 59

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 20 juillet de 9h à 11h30
En Mairie
Sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Pas de permanence en août à Zuydcoote.

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30
et jeudi de 9 h à 12 h
Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1
Tél. 08 11 71 59 59

Amélioration du cadre de vie

La commune continue ses efforts en termes de propreté et de fleurissement. Notre village est inscrit au concours des villages fleuris en Juillet.



Balisage de la plage et réglementation de la baignade

Extrait de l'arrêté municipal M 28/2018

• Un poste d'appel transitoire sans flamme et sans zone de baignade affectée sera mis en place pour la période avant saison : **du samedi 2 juin au samedi 30 juin 2018**. Lors de ces périodes, le poste d'appel sera assuré de 14 h à 18 h, le mercredi, le samedi, le dimanche et les jours fériés.

• La zone de baignade est surveillée de manière effective : **du dimanche 1^{er} juillet 2018 au dimanche 2 septembre 2018**. Une permanence quotidienne sera assurée au poste de surveillance et de secours par les maîtres nageurs qualifiés de **10 h à 19 h sans interruption**.

Si un accident survient dans la zone de baignade pendant l'absence des maîtres nageurs sauveteurs ou en dehors

des heures de surveillance, les témoins peuvent téléphoner au :

- 18 : sapeurs-pompiers
- 03.21.87.21.87 : CROSS
- 03.28.63.01.50 : Poste de gendarmerie

Dans la zone surveillée et aussi bien sur l'ensemble de la plage, les baigneurs et autres usagers sont tenus de se conformer aux injonctions des surveillants habilités. Ils doivent aussi respecter les prescriptions données par les pavillons hissés aux mâts de signalisation dressés sur la plage dont la signification est la suivante :

- **Drapeau rouge** : interdiction de se baigner sur toute la plage.
- **Drapeau jaune-orangé** : baignade dangereuse mais surveillée dans la zone définie (voir plan).
- **Drapeau vert** : absence de danger

particulier et la baignade est surveillée dans la zone définie (voir plan affiché).

• **Absence de drapeau** : la baignade n'est pas surveillée, le public se baigne à ses risques et périls.

Du 1^{er} juillet 2018 au 2 septembre 2018, il est interdit aux embarcations et engins non immatriculés, tels que canoës, pédalos, planches à voile, dériveurs, etc..., d'évoluer dans la zone de la baignade surveillée. Il en est de même pour tout navire ou engin à moteur, conformément à l'arrêté préfectoral n° 15 du 3 mai 2010. Toutefois, l'usage des engins de plage, accessoires de plages et de baignade, tels que les matelas pneumatiques y est autorisé. Cette prescription ne concerne pas l'évolution des zodiacs des Maîtres Nageurs Sauveteurs dès lors que ceux-ci sont en service.

Retour sur images

30^{ÈMES} BOUCLES ZUYDCOOTOISES

Encore une belle réussite pour l'organisation du 15^{ème} Relais organisé par l'association « CAP SUR LA FORME ». Le soleil et le public nombreux ont pu supporter les 159 équipes participantes. A chaque passage du relais une grosse poussée d'adrénaline pour les coureurs, encouragés par l'animateur René Jean qui citait tous les noms d'équipes de la première « Les Potes du 18 », composée de Cédric Plovier, Benjamin Calvario et Callebout Kevin, ces pompiers-là n'ont pas eu besoin de leur sirène pour arriver les premiers en 52mn17 ; et toutes les suivantes « les psychopathes », « les Mulets », « Les Zuydcotoois en délire »... jusqu'à la dernière équipe les « 243 » composée de Jacques Hayart, Daniel Wullaert et Omar Lekka, tous les 3 vétérans, moyenne d'âge 81 ans.

Quelle santé !!!

Une première cette année où il y a eu une grosse bagarre entre 2 équipes mixtes qui finissent 2^{ème} et 3^{ème} au classement scratch, en un temps record 53mn16. La première équipe composée de Zuydcotoois : Wallyn Thierry, Wallyn Ziefried et Billet Sébastien finit 17^{ème} en 1h00.51. Nous avons accueilli 2 équipes Rémoises qui sont venues pour découvrir notre course en relais et notre beau littoral, une belle satisfaction. Du côté des jeunes, l'école de Zuydcoote se classe première au nombre d'élèves, 14 participants devant l'école Jules Ferry de Dunkerque, 5 participants. Nos remerciements à plus de 50 bénévoles de Cap sur la Forme, aux équipes de la sécurité : la Croix Rouge, les Cibistes, à Mme le Maire Florence VANHILLE, son équipe et M. le Député Paul CHRISTOPHE qui nous ont apporté tout leur soutien pendant l'épreuve. Et surtout à tous nos partenaires qui nous suivent depuis le début, ce qui permet à notre organisation d'avoir cette notoriété sur la Flandre Maritime.



L'ASSOCIATION « ROULONS CONTRE PARKINSON »

Dans la gazette de Mai dernier, nous vous parlions du projet de l'association « Roulons contre Parkinson » d'organiser un évènement sportif d'envergure dans le but de faire connaître les bienfaits du sport dans la maladie de Parkinson.

Le jeudi 21 juin, en présence de M. Paul CHRISTOPHE, de Mme Martine ARLABOSSE, de Mme Florence VANHILLE et de nombreux supporters, **M. Jean-Marc POPIEUL atteint de la maladie de Parkinson, accompagné d'un groupe d'amis, prenait le départ pour rallier à vélo Zuydcoote à Les Carroz d'Arraches en Haute-Savoie (844 km en 9 étapes).**

« ZUYDCOOTE ANIMATIONS » a fait un don de 1000€ pour l'association et a offert le petit-déjeuner du départ. Pendant le voyage, les membres de l'association s'occuperont de la logistique et du rapatriement éventuel de vélos.

Nous souhaitons bonne chance dans cette belle aventure !



Arrêtés municipaux pour travaux

• N° M15/2018 - M16/2018 - M17/2018 : **Travaux de terrassement pour sondage sur la Départementale 60, rue des Crevettes et allée des Vérotières jusqu'au 30 juillet**

Mesures : La circulation se fera en demi-causée et sera alternée par des feux tricolores. La vitesse sera limitée à 30 km/h.

• N° M35/2018 : **Travaux de raccordement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue de Valenciennes jusqu'au 4 juillet**

Mesures : La vitesse est limitée à 30 km/h. Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

• N° M36/2018 : **Travaux de résiliation de branchement d'eau au 113, rue du Général de Gaulle jusqu'au 1^{er} août**

Mesures : M 36/2018 Travaux de résiliation de branchement d'eau au 113, rue du Général de Gaulle jusqu'au 1^{er} août. La vitesse est limitée à 30 km/h. La circulation se fera dans les 2 sens. Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

Ouverture du point infos

Du 3 juillet au 31 août de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermé chaque lundi.

Sanitaires plage

Ouverture chaque jour de 10h à 19h

Numéros d'urgence

- Sapeurs-pompiers : 18
- CROSS : 03 21 87 21 87
- Poste de gendarmerie : 03 28 63 01 50

Dératisation

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : **08 00 543 754**. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.

Sortie à Paris

Le mardi 12 juin, la classe de CM1/CM2 est partie à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale et les Invalides.



Le voyage fut long à cause de nombreux embouteillages. Mais cela valait le coup !

Nous avons été accueillis à l'Assemblée Nationale par Constance, l'assistante de M Paul CHRISTOPHE, et un guide. Après les passages de la sécurité, nous avons découvert la salle des pas perdus, la bibliothèque qui contient 750 000 ouvrages, et différents salons du Palais Bourbon. Pour finir, nous avons eu la chance d'assis-

ter à une séance de l'Assemblée Nationale : c'était très impressionnant. Puis Constance nous a emmenés dans la salle de travail où M. Paul CHRISTOPHE nous a rejoints. Il a répondu à toutes les questions que nous avons préparées et notamment celle des CM2 : « Que pensez-vous de la loi sur l'interdiction du téléphone au collège ? ». M. CHRISTOPHE a lancé un débat : nous avons donné notre avis puis nous avons voté : le résultat a été sans appel, à la majorité, pas de téléphone au collège.

M. CHRISTOPHE a offert à chacun d'entre nous une pièce de l'Assemblée Nationale créée par la monnaie de Paris, et des parures de stylos aux adultes. L'après-midi, nous sommes allés à pieds jusqu'à l'Hôtel des Invalides. Nous avons participé à un jeu d'énigmes : pour les résoudre nous avons visité le tombeau de Napoléon et les salles du musée de l'armée concernant le XIX^e siècle. C'était instructif et amusant.

Pour finir nous avons retrouvé notre bus et les bonbons pour sortir de Paris. Nous remercions M. Paul CHRISTOPHE de nous avoir accueillis à l'Assemblée Nationale et la municipalité de Zuydcoote pour avoir financé notre voyage. Nous avons vraiment passé une excellente journée !

Les CM1/CM2 de la classe de Mme SEIGNEURBIEUX

Rénovation au restaurant scolaire

En mai dernier, les enfants se sont expatriés à la salle Pierre Lamstaes pour déjeuner afin de laisser place à la rénovation du carrelage de l'espace Robert Merle. Le sol a entièrement été refait. Les enfants en sont ravis !



J'aime ma commune, je respecte les règles de courtoisie au niveau du stationnement

La voirie est un espace public que nous devons partager avec civisme et courtoisie.

Le code de la route interdit de franchir une ligne blanche continue pour effectuer un dépassement.

Les trajets vers l'école sont un risque potentiel. Les enfants doivent être sensibilisés aux règles élémentaires du code de la route et notamment à la nécessité d'emprunter les passages piétons avant de traverser une voie de circulation.

Tout automobiliste se doit de respecter les règles en vigueur particulièrement de vitesse (rappel 40 km/h sur la commune voire certaine zone à 30) et s'interdire notamment de stationner sur les trottoirs et sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite ainsi que sur les espaces verts communaux.

Système d'information à la population

Infos : La Municipalité offre un système d'information à la population par l'envoi de SMS sur vos téléphones portables. Ce système concerne des informations de types :

- Vigilance météo & Incidents majeurs (pollutions, accidents industriels...)
 - Agenda des manifestations (événements et manifestations sur la commune, les dates à ne pas manquer : inscriptions aux centres de loisirs par ex).
- Si ce service vous intéresse, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie au 03.28.29.90.00 ou sur mairie@villedezuydcoote.fr afin de vous inscrire. Le coupon d'inscription peut être retiré sur le site de la commune www.zuydcoote.fr.

TO BE TOP

Du 2 juillet au 25 août tous les mercredis à Bray-Dunes à 18h30, nouvelle plaine des sports (parking derrière la poste), Anne-Laure vous propose une découverte sportive des cours qui seront proposés sur la commune de Zuydcoote dès septembre.

Une permanence sera tenue le **jeudi 6 septembre** à la salle Pierre Lamstaes de 17h30 à 19h pour les inscriptions de l'année 2018-2019.

A vos baskets !!!

Les parapentistes... Attention !

Nous constatons que de plus en plus de parapentistes prennent leur envol du haut de nos dunes.



Cette activité est soumise à autorisation du préfet après avis du comité consultatif de la Réserve Naturelle de la Dune Marchand. A ce jour aucune demande n'a été faite pour les activités de parapentes ...

Préservez nos dunes, Préservez notre nature

Si vous voyez des parapentistes prendre leur envol du haut de nos dunes. Réflexe, faites le 17

De la tourbe sur notre plage à Zuydcoote



La tourbe est une accumulation de matières organiques (principalement des végétaux) dans un milieu saturé en eau. Au fur et à mesure que les végétaux meurent, ils s'accumulent, s'entassent et se dégradent pour donner une sorte de matière noire plus ou moins dure. Ces affleurements de tourbes sont situés sous la plage. Lorsqu'elles apparaissent, cela signifie que la plage a perdu du sable. C'est un marqueur de l'érosion du littoral.

Quête sur la voie publique : calendrier

Fondation Maréchal de Lattre du mardi 3 juillet au lundi 15 juillet. Collecte tous les jours.

Comment distinguer les abeilles des guêpes ?

Les deux insectes mesurent environ 15mm mais alors que l'abeille est rayée de brun et de jaune un peu ternes, la guêpe, plus fine, arbore des rayures d'un noir et jaune vif. Trouble-fête de vos repas l'été, les guêpes sont attirées par tous les aliments tandis que les abeilles ne se délecteront que de boissons sucrées.

Un conseil : ne buvez pas à même votre canette, une abeille pourrait s'y être glissée à votre insu et vous piquer !

A 16 ans, Recensez-vous !

• **Qui ?** Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

• **Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

• **Comment ?** à la mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille de vos parents.

ADASARD

Les enfants de CE2 et de CM1-CM2 ont été évalués par les deux animateurs de l'ADASARD. Au programme deux épreuves : une mise en situation à vélo sur un parcours type route et un test type "code de la route" constitué de 20 questions. Un diplôme a été remis aux enfants ayant réussi le dernier test.



Les vacances c'est l'occasion de se poser et de se retrouver en famille. Toutefois trouver une idée de sortie qui plaira à tous n'est pas chose facile. Nature, sport, loisirs, détente... Petits et grands, curieux de nature, nous vous proposons de partir à la découverte d'une nature littorale et maritime riche en surprises... 600 hectares de massifs dunaires vous accueillent !

Quelques idées de circuits à découvrir !

A Pied :

- Circuit de la Dune Marchand Zuydcoote (8,5 km – 2h50) : Circuit "nature" où vous cheminerez au sein d'une réserve naturelle. N'oubliez pas d'emporter votre paire de jumelles et votre loupe de botaniste.
- Circuit du Ringsloot et des watergangs Ghyvelde (8 km - 2h40) : Circuit à la découverte du pays des watergangs.
- Circuit de la Dune Fossile (8 km - 2h40) : Circuit "nature" sur une dune vieille de 5000 ans.
- Circuit de la Dune Dewulf Leffrinckoucke (6 km - 2h) : Circuit à la découverte des richesses de la faune et de la flore de la dune Dewulf.
- Circuit de l'Hôpital Maritime (4km - 1h20) : Circuit à la découverte de la dune Dewulf et de l'Hôpital Maritime, ex-sanatorium. Il permet de découvrir la dune boisée et la plage.
- Circuit de la Batterie Leffrinckoucke (2,5 km – 0h50) : Circuit à la découverte du patrimoine militaire de la dune Dewulf.
- Circuit de la Dune du Perroquet Bray-Dunes (5 km – 1h40)

A Vélo :

- Circuit Cobergher (51 km – 3h40)
 - Circuit des Fraudeurs et Maréchaussée (43 km – 3h)
- Pour davantage de renseignements, le site internet www.cdt-nord.fr vous permet d'accéder aux fiches descriptives des randonnées ainsi qu'aux différents circuits.*

Pour faire du cheval :

Les écuries de la Ferme Saint Foy 8, chemin des Limites à Les Moères vous accueillent. Tél. 03 28 58 28 28

Pour faire du longe côte :

Contactez M. Marc PULITO : marcpulito@sfr.fr

PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU CPIE FLANDRE MARITIME DE JUILLET ET D'AOÛT

Information : 03 28 26 86 76 ou centerressources@cpieflandremaritime.fr
4, 18, 25 juillet, 13 juillet, 11 août de 14h30 à 16h30

De la mer aux polders, paysages de la Réserve Naturelle Nationale de la dune Marchand

Des dunes blanches près de la mer, des dunes boisées près des polders, A découvrir. *Rdv : Point Info Tourisme, Rue de Wattrelos à Zuydcoote*

7 juillet, 4 août, 22 août de 14h30 à 16h30

Les richesses de la dune Fossile

Située à l'intérieur des terres, cette vieille dame possède des caractéristiques bien spécifiques... Paysages, Oiseaux, font de la dune de Ghyvelde un site remarquable. *Rdv : Dune Fossile, Parking derrière de l'église à Ghyvelde*

9 juillet de 14h30 à 16h30

2000 ans d'histoire à Zuydcoote avec les éléments naturels

Venez découvrir, le temps d'une balade, les éléments naturels qui ont façonné la vie de notre littoral. *Rdv : Place de la gare à Zuydcoote*

10 juillet de 14h30 à 17h

Entre histoire et nature, la dune Dewulf de 1940 et de 2018

Au travers des sentiers escarpés de la Dune Dewulf, laissez-vous surprendre par les richesses du patrimoine historique et naturel de ce site remarquable : Depuis la plage de l'opération « Dynamo », en passant par la Batterie de Zuydcoote, partez à la découverte des plantes pionnières. *Rdv : Office de tourisme 726 Bd Trystram à Leffrinckoucke.*

11 juillet, 28 juillet, 25 août de 14h30 à 16h30

Sentier biodiversité de la Dune Dewulf

Le monde animal et végétal est surprenant de diversité : Les oiseaux communs fréquentent les arbustes, les insectes se cachent au creux des fleurs... *Rdv Parking à côté de la Ferme Nord, Chemin Privé.*

15 juillet de 9h à 11h

Les épaves de la plage de Zuydcoote

Lors des grandes marées, les épaves se dévoilent : sur la plage de Zuydcoote, c'est une page de l'histoire de la seconde guerre mondiale qui se dessine avec, entre autres, l'épave du Crested Eagle, bateau à vapeur anglais qui participa à l'opération Dynamo... A découvrir. Prévoir des bottes ! *Rdv : Point Info Tourisme, Rue de Wattrelos.*

21 juillet de 9h30 à 11h30

Permanence compostage

Les permanences compostage sont accessibles à tous les habitants du territoire de Dunkerque Grand Littoral. Chaque habitant pourra ainsi acquérir une formation gratuite sur la pratique du compostage domestique. *Rdv : Dune au lierre, Rue Jean Delvallez.*

21 juillet, 8 août, 18 août de 14h30 à 16h30

Paysages à perte de vue dans la Dune du Perroquet

Vous souhaitez découvrir les dunes telles qu'elles étaient il y a un siècle *Rdv : Dune du Perroquet, extrémité EST de la digue, 59123 Bray-Dunes.*

21 juillet 2018 de 10h30 à 11h45

Coquillages en famille

En famille, venez découvrir les coquillages de nos plages. *Rdv : Dune Marchand, Point Info Tourisme. Enfants accompagnés à partir de 5 ans.*

29 juillet 2018 de 9h30 à 11h30

Entre les dernières vagues et les premières dunes : Du sable et des coquillages mais pas que...

Parcourir la plage découverte à marée basse à la rencontre des coquillages *Rdv : OT de Leffrinckoucke*

Les Tiques - Prévention

Les piqûres de tique peuvent être source d'infections bactériennes, la plus fréquente étant la maladie de Lyme.

Ces dernières années, les changements climatiques, les échanges intercontinentaux, l'évolution des phénomènes de résistances chez la tique sont les principaux facteurs explicatifs de l'expansion des tiques sur nos territoires.

Toutes les zones sont concernées : Forêt, sous-bois, champs, prairies, jardins, falaises mais aussi dunes grises et jusqu'aux dunes blanches où les tiques profitent des oyats pour se laisser tomber sur leur proie.

La prévention passe par trois étapes pour être efficace :

- **Le choix des vêtements :** Porter des vêtements clairs, couvrant si possible la totalité de votre corps. N'hésitez pas à rentrer votre pantalon dans vos chaussettes et à porter des chaussures fermées.

Même si cela ne protège pas complètement, une couverture de pique-nique peut réduire le contact direct avec le sol (surtout en cas de sieste).

- **L'utilisation d'un répulsif adapté aux différents âges des membres de la famille,** sur la peau et les vêtements (attention, les répulsifs chimiques ne sont pas tous adaptés aux plus petits).

- **Le contrôle visuel systématique de l'ensemble du corps** au retour de chaque balade, pour vérifier qu'aucune tique n'y soit fixée (attention aux zones sensibles, telles les aisselles, plis des genoux, paupières, derrière les oreilles, cuir chevelu, pubis, nombril... Il faut quelquefois procéder à un contrôle tactile, les larves et nymphes étant difficiles à voir).

- En balade, rester sur les sentiers en prenant soin d'éviter les endroits susceptibles d'être habités par les tiques.

- Examiner régulièrement vos animaux de compagnie, et éviter de dormir avec eux.

- Tondre les pelouses régulièrement et



se débarrasser des déchets végétaux permet de limiter.

En cas de morsure : Il faut enlever la tique rapidement

- **La pince à tique permet de retirer très facilement et tout en douceur toutes les tiques même les toutes petites.** Il est déconseillé d'appliquer tout produit (éther, alcool, etc.). Il est aussi déconseillé de l'enlever avec les doigts ou une pince à épiler. Dans tous ces cas, la tique se sentant agressée risquerait de faire régurgiter sa salive dans le sang et accroître les risques de transmission des bactéries.

- **Désinfectez la zone de piqûre** avec un produit sans alcool. Surveiller cette zone dans les semaines qui suivent.

Adoptez des poules pour réduire vos déchets

Et si vous adoptiez gratuitement deux poules chez vous ? Pour réduire les déchets à la source, la CUD a décidé de doter une cinquantaine de foyers de l'agglomération, à titre expérimental, de deux poules de race régionale (poule de Bourbourg ou Coucou des Flandres).

Si l'expérience vous tente, il faut d'abord disposer d'un terrain d'au moins 10 m², ne pas posséder de poule ou de coq et s'inscrire, avant la fin du mois d'août, auprès de la Communauté Urbaine de Dunkerque en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr. Cette opération sera ensuite lancée lors d'un événement prévu mi-septembre.



Ces petits gestes qui peuvent améliorer la qualité de notre environnement et du voisinage !

Balayage et voie publique

Les propriétaires et locataires (privés ou commerçants) sont tenus de balayer et nettoyer autant que besoin les trottoirs et caniveaux. Le désherbage doit être effectué. Devant notre porte, nous pouvons avoir des fleurs, arbustes ou tout simplement de l'herbe. Pour cette dernière, il suffit de la couper et de ne pas attendre qu'elle devienne envahissante. Quant aux fleurs et arbustes prenant des proportions trop importantes, et gênant le passage, ils doivent être arrachés.

Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants.

Même aux endroits où la promenade de votre « Toutou » est autorisée, ramasser les déjections de votre chien est non seulement OBLIGATOIRE, mais contribue à préserver la propreté de la commune. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe de (35 euros).

Les Chevaux

Le code de la route stipule que les pistes cyclables, les trottoirs sont interdits aux cavaliers.

Avoir des chevaux dans notre village cela signifie que nous avons la chance d'être « encore » à la campagne mais cela n'exclut pas de respecter l'environnement et d'avoir les bons gestes de savoir vivre.

Les excréments des chevaux sur la voie publique et les trottoirs deviennent dangereux lorsque les mamans avec poussettes et enfants sont obligés de zigzaguer pour les éviter !

Dépôts Sauvages

Il est interdit d'effectuer des dépôts sauvages, sur la voie publique, de

quelque nature que ce soit (cartons, objets, encombrants d'origine ménagère...).

Dépôts dans les corbeilles publiques

La commune bénéficie d'un ramassage régulier des ordures ménagères. Il est dommage de constater que les corbeilles publiques sont encore trop régulièrement remplies par les riverains. On y trouve tout et n'importe quoi (déchets ménagers, déchets verts, litière de chat, charbon de bois, pots de peinture, etc...). Respecter les règles d'usage est dans l'intérêt de tous.

Le Bruit

Les beaux jours arrivent, vous avez envie de jardiner ! Vous êtes en vacances ! Pensez à ceux qui souhaitent se reposer et **évitez les bruits intempestifs**. Par respect pour le voisinage, **ne tondez pas vos pelouses à des moments mal choisis, comme le dimanche après-midi**, par exemple.

Les bruits de comportement ou de bruits domestiques sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique :

• article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Les aboiements de chien :

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais **un trouble anormal et une nuisance**.

Ces aboiements intempestifs provoquent une gêne considérable pour les personnes qui y sont exposées.

Si vous êtes confronté à ce problème, il faut, avant toute chose, informer le propriétaire qui peut ne pas être conscient des nuisances générées. Le plus souvent, sa bonne volonté suffit pour diminuer, voire supprimer ce problème : aménagements adéquats, exercice physique suffisant, collier anti-aboiements, dressage ...

Même si, le cas échéant, des procédures appropriées existent, la voie du dialogue est à privilégier car elle conduit, dans bien des cas, à résoudre efficacement le problème.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

En effet, **porter atteinte à la tranquillité du voisinage**, et cela peut être le cas pour les aboiements des chiens, **est puni d'une amende de 3^e classe (jusqu'à 450 €)**.

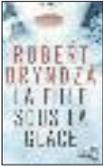
Pour en savoir plus : site internet du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit <http://www.info-bruit.org>

Rappel notre arrêté municipal M 40/2016 – Réglementation sur le bruit en général qui peut être consulté sur le site internet de la commune (www.zuydcoote.fr) ou en mairie.

Le rôle de chacun est indispensable pour que notre village reste accueillant où il fait bon vivre.

Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle (à côté de la Mairie)



LA FILLE SOUS LA GLACE – ROBERT BRYNDZA

Editions Belfond

La mort d'Andréa est un mystère tout comme l'abominable secret qu'elle emporte avec elle...



BREXIT OBLIGE – CHRISTIAN JACQ

Editions XO

Walt Selfridge, haut fonctionnaire anglais opposé au Brexit a été assassiné. Version officielle : drame passionnel...



AU PETIT BONHEUR LA CHANGE – AURÉLIE VALOGNES

Editions Mazarine

1968, Jean a six ans quand il est confié du jour au lendemain à sa grand-mère pour l'été.



LE MAGASIN JAUNE – MARC TREVIDIC

Editions J-C Lattès

Pigalle 1929 une boutique de jouets fraîchement repeinte en couleur mimosa devient le point de ralliement du quartier, on l'appelle le magasin jaune.

Ouverture les mardis 10 et 24 juillet et 7 et 21 août de 16 h à 18 h

Les activités du Service Enfance

Mercredi Salle Pierre Lamstaes

DANSE MODERNE (de 14h à 15h pour les 8/10 ans - de 15h à 16h pour les 6/8 ans). Nous enchaînons des pas pour créer une danse rythmée sur une musique choisie avec les enfants.

BABY GYM (de 16h à 17h pour les 3/6 ans). Nous organisons beaucoup de petits jeux, des enchaînements (équilibre, lancé...), des danses. Les enfants adhérents participent à la fête du Service Enfance Jeunesse en fin d'année. Adhésion : 32,50€/an par enfant - Inscriptions samedi 1^{er} septembre de 10h à 12h, salle Pierre LAMSTAES - Modalité : 1 photo d'identité récente de l'enfant - 1 certificat médical du médecin traitant - Le carnet de santé de l'enfant ou les photocopies des pages de vaccinations



Les restos du cœur

Le centre des Restos du Cœur de Leffrinckoucke, Bray-Dunes et Zuydcoote sera ouvert le matin pendant la campagne d'été aux dates suivantes : 12 et 26 juillet - 9 août - 6 et 20 septembre - 4 et 18 octobre

Etat civil

Mariage

5/05/18 Johan OUSTELANDT et Marie FOURNIER

Décès

21/03/18 Jacqueline LEUPE veuve GRAVE (97 ans)
1/06/18 Edouard SEYS (21 ans)

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, fibrociment (uniquement à Rosendaël pour ce dernier type de déchet).

Les déchetteries sont ouvertes : du lundi au samedi : de 8h30 à 12h15, de 13h45 à 18 h 30. Dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h. **Pour toute information :** Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron - Vendredi : bleue
Mercredi : Verte les 11 et 25 juillet
et 8 et 22 août

Rappel des solutions alternatives possibles pour traiter les déchets verts :

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la CUD).
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous au 03.28.24.45.41 (12€ la prestation).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets. Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

Poste de secours

Une permanence quotidienne sera assurée au poste de surveillance et de secours par les maîtres-nageurs qualifiés de **10h à 19h sans interruption**. La zone de baignade est surveillée de manière effective : **du 1^{er} juillet au 2 septembre**. Tél. 03 28 58 29 81

François VANDERGHOOTE

Lors de la Grande Guerre, Coutances (Manche) a reçu des blessés et des cantonnements de soldats. Une « ville de l'arrière », sanitaire et de garnison. Coutances a été un centre d'hospitalisation des blessés rapatriés du front entre 1914 et 1918, soignés notamment au Grand séminaire désaffecté, 2 rue Daniel, comprenant 804 lits. Sa dénomination était l'hôpital complémentaire n° 49 de Coutances.

La ville a compté jusqu'à 1 600 lits d'hospitalisation pour une population de 6 500 habitants. Parmi les blessés, des Français, des Belges, des Sénégalais... Mais aussi des prisonniers allemands. 117 soldats français blessés sont décédés à Coutances, dont 76 sont inhumés au cimetière, ainsi que 21 Belges, un Zuydcootois en fait partie. François Vanderghoote aura combattu 4 ans et il fut blessé 3 fois. Il meurt dans un lit d'hôpital, loin de sa

famille 3 mois avant de voir la fin de la guerre...

Son régiment le 201^{ème} Régiment d'Infanterie, 10^{ème} compagnie, est un régiment d'infanterie constitué en 1914. Il est issu du 1^{er} Régiment d'Infanterie : à la mobilisation, chaque régiment d'active crée un régiment de réserve dont le numéro est le sien plus 200.

En 1914, le casernement est Cambrai, à la disposition du 1^{er} Corps d'Armée, direction la Belgique, Dinant puis la bataille de la Marne, Reims.

En 1915 la Champagne, le moulin de Souain en mars, l'Aisne, Sapigneul ...

En 1916 : Verdun, fort de St Michel (fév-mars), la Côte du Poivre (mars-avril), l'Aisne Paissy avril-mai), Baie de Somme (juil-oct), Champagne à la ferme Navarin.

En 1917, l'Aisne, Beaurieux, tranchée du Balcon (avril), Belgique (juil-déc) Offensive des Flandres, l'Yser.

Puis en 1918 l'Oise (mars-avril) Aisne (juin-juil) Marne 18-28 juillet où peut être il contracta une maladie qui l'amena dans la Manche où il mourra le 6 août 1918.

François Vanderghoote était né le 2 avril 1885 à Ghyvelde, fils de Henri (1853-1914) et de Marie Duquidt (1853-1930) ses parents habitant Zuydcoote. François était célibataire, domicilié à Zuydcoote. Il avait 33 ans et il est le 17^{ème} Zuydcootois « mort pour la France ».

Théophile MARTEEL

La grippe espagnole, qui s'est répandue de 1918 à 1919, a fait 30 millions de morts en Europe selon l'Institut Pasteur. On lui doit ce nom du fait que l'Espagne, non impliquée dans la Première Guerre mondiale, a pu, en 1918, publier librement les informations relatives à l'épidémie du H1N1. Ainsi les journaux français parlaient de la « grippe espagnole » qui faisait des ravages « en Espagne » sans mentionner les cas français, tenus secrets pour ne pas faire savoir à l'ennemi que l'armée était affaiblie. En France, ce fut l'équivalent de 100 à 300 morts par jour, dans des conditions très difficiles : des soins de fortune, plus assez de cercueils ni de corbillards.

Théophile Marteel, matelot 2^{ème} classe sans spécialité au P.R.S.M. de Zuydcoote, fut sans doute l'un des tout premiers morts de la grippe espagnole. Il



décéda à l'Hôpital temporaire Lamar-tine à Dunkerque des suites de maladie contractée en service.

Il était né le 31 octobre 1892 à Zuydcoote, fils de Charles et de Maes

Marie. Il était marié à Hélène Thooris et eut un fils Théophile Julien 1918-2002. Il repose au cimetière militaire de Dunkerque, tombe n° 649, il est le 18^{ème} Zuydcootois "mort pour la France".

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
Juillet											
		heures	haut	coef	heures	haut	coef	heures	haut	heures	haut
1	D	03:28	5,70	75	15:41	5,65	73	10:18	0,95	22:40	0,80
2	L	04:03	5,65	72	16:17	5,55	70	10:52	1,05	23:14	0,90
3	M	04:42	5,55	67	16:57	5,40	64	11:26	1,15	23:48	1,00
4	M	05:23	5,40	62	17:38	5,25	59	---	---	12:03	1,25
5	J	06:08	5,25	56	18:24	5,15	53	00:26	1,05	12:45	1,35
6	V	06:58	5,15	50	19:18	5,05	48	01:11	1,15	13:34	1,45
7	S	07:54	5,05	47	20:18	5,05	46	02:04	1,25	14:34	1,50
8	D	08:55	5,10	47	21:20	5,10	50	03:11	1,30	15:49	1,50
9	L	09:59	5,20	53	22:25	5,25	58	04:26	1,20	17:00	1,30
10	M	11:03	5,40	63	23:26	5,50	69	05:32	1,05	18:03	1,10
11	M	---	---	---	12:00	5,65	75	06:32	0,85	19:00	0,85
12	J	00:21	5,80	82	12:52	5,85	87	07:27	0,70	19:52	0,65
13	V	01:12	6,05	93	13:41	6,00	97	08:18	0,60	20:43	0,45
14	S	02:02	6,20	101	14:30	6,10	103	09:08	0,50	21:32	0,30
15	D	02:52	6,30	104	15:20	6,10	105	09:57	0,50	22:21	0,20
16	L	03:44	6,25	103	16:09	6,05	101	10:45	0,55	23:10	0,25
17	M	04:35	6,15	97	16:58	5,95	93	11:33	0,65	23:59	0,35
18	M	05:25	5,95	88	17:47	5,80	82	---	---	12:22	0,85
19	J	06:16	5,70	75	18:39	5,60	69	00:48	0,55	13:13	1,05
20	V	07:13	5,45	63	19:39	5,35	57	01:41	0,80	14:08	1,25
21	S	08:20	5,20	52	20:49	5,15	49	02:39	1,00	15:10	1,40
22	D	09:28	5,05	47	21:57	5,10	47	03:42	1,20	16:16	1,50
23	L	10:32	5,05	48	22:59	5,15	50	04:51	1,30	17:28	1,45
24	M	11:31	5,15	53	23:55	5,25	56	05:59	1,30	18:31	1,25
25	M	---	---	---	12:23	5,30	60	06:55	1,20	19:21	1,10
26	J	00:44	5,45	63	13:07	5,45	66	07:39	1,10	20:02	0,95
27	V	01:27	5,60	69	13:45	5,55	71	08:15	1,05	20:37	0,85
28	S	02:04	5,70	74	14:19	5,65	75	08:49	1,00	21:11	0,80
29	D	02:37	5,75	77	14:49	5,70	78	09:23	0,95	21:45	0,75
30	L	03:08	5,75	78	15:20	5,75	78	09:58	0,90	22:19	0,70
31	M	03:41	5,75	78	15:53	5,70	77	10:31	0,95	22:52	0,75

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
Août											
		heures	haut	coef	heures	haut	coef	heures	haut	heures	haut
1	M	04:15	5,70	76	16:27	5,65	74	11:04	1,00	23:25	0,80
2	J	04:50	5,60	72	16:59	5,50	69	11:37	1,05	23:59	0,90
3	V	05:24	5,45	66	17:33	5,40	62	---	---	12:14	1,15
4	S	06:05	5,35	59	18:22	5,30	55	00:38	1,00	12:57	1,30
5	D	07:04	5,20	52	19:28	5,15	49	01:25	1,15	13:50	1,45
6	L	08:10	5,10	48	20:38	5,10	47	02:25	1,30	15:01	1,55
7	M	09:22	5,10	49	21:53	5,20	52	03:44	1,35	16:24	1,45
8	M	10:40	5,25	57	23:10	5,45	64	05:02	1,25	17:38	1,20
9	J	11:50	5,50	70	---	---	---	06:12	1,05	18:44	0,90
10	V	00:13	5,80	78	12:45	5,80	85	07:14	0,80	19:41	0,60
11	S	01:05	6,05	92	13:33	6,00	97	08:08	0,60	20:32	0,35
12	D	01:52	6,25	103	14:18	6,15	106	08:56	0,50	21:19	0,20
13	L	02:39	6,35	109	15:02	6,20	109	09:42	0,50	22:05	0,15
14	M	03:26	6,30	109	15:46	6,15	107	10:27	0,55	22:50	0,20
15	M	04:12	6,20	103	16:31	6,05	98	11:10	0,65	23:34	0,35
16	J	04:57	6,00	92	17:14	5,90	85	11:53	0,80	---	---
17	V	05:42	5,75	78	18:01	5,70	70	00:18	0,55	12:37	1,05
18	S	06:31	5,45	62	18:54	5,40	55	01:03	0,85	13:24	1,30
19	D	07:29	5,10	48	20:01	5,10	43	01:53	1,20	14:21	1,55
20	L	08:42	4,85	39	21:18	4,90	37	02:54	1,50	15:30	1,70
21	M	09:57	4,75	38	22:31	4,90	40	04:07	1,65	16:51	1,70
22	M	11:06	4,90	44	23:36	5,10	48	05:29	1,60	18:07	1,50
23	J	---	---	---	12:04	5,15	53	06:33	1,45	19:01	1,20
24	V	00:28	5,35	58	12:49	5,40	63	07:19	1,25	19:43	1,00
25	S	01:10	5,55	67	13:26	5,60	71	07:56	1,10	20:17	0,85
26	D	01:46	5,70	75	13:58	5,70	78	08:28	1,00	20:48	0,75
27	L	02:16	5,80	80	14:26	5,80	83	09:00	0,90	21:21	0,65
28	M	02:45	5,90	84	14:54	5,85	85	09:33	0,85	21:55	0,65
29	M	03:14	5,90	86	15:24	5,90	85	10:07	0,85	22:28	0,65
30	J	03:45	5,90	85	15:53	5,85	83	10:39	0,85	23:00	0,70
31	V	04:14	5,80	81	16:23	5,75	77	11:11	0,95	23:33	0,80

Arrêtés municipaux pour manifestations

• N° M34/2018 : « Tournée des Plages » du 20 juillet 12h au 22 juillet 2h, rue du Sémaphore

Mesures : La circulation sera interdite rue du Sémaphore (route barrée) du 20 juillet 12h au 22 juillet 2h. Une déviation sera mise en place à l'arrière de l'espace Robert Merle pour permettre le passage des secours et des résidents du camping de l'Estran uniquement du 20 au 21 juillet 7h, puis la route sera entièrement barrée (sauf secours si besoin).

Le stationnement sera interdit sauf « réservé » rue du Sémaphore, sur le parking de l'espace Robert Merle et sur le parking bus du 20 juillet 7h au 22 juillet 2h. L'accès au convi-sport sera interdit le 21 juillet.

• N° M37/2018 : « Karaoké » le 6 juillet à partir de 18h devant l'espace Robert Merle

Mesures : La circulation sera interdite (route barrée) rue du Sémaphore, suivant les obligations de la sous-préfecture concernant l'état d'urgence, le 6 juillet 2018 à partir de 14h. Une déviation sera mise en place à l'arrière de l'espace Robert Merle pour permettre le passage des secours et des résidents du camping de l'Estran. Le stationnement sera interdit sauf « réservé », rue du Sémaphore, sur le parking de l'espace Robert Merle et sur le parking bus du 6 juillet 12h au 7 juillet 2018 2h.

• N° M38/2018 : « Fête à l'ancienne »

le 26 août à partir de 18h, front de mer

Mesures : Les places de parking du front de mer seront interdites au stationnement du samedi 25 août 18h au lundi 27 août 8h.

• N° M41/2018 : « Brocante-Braderie » le 26 août de 6h à 18h, rue de Valenciennes (jusqu'à l'angle de la rue Centrale), rue Guynemer, rue de Bray-Dunes et rue Centrale (jusqu'à l'angle de la rue de Roubaix)

Mesures : Aucune installation ne sera permise hors de voies précédemment citées. La circulation et le stationnement seront interdits le 26 août rue de Valenciennes, rue Guynemer, rue Centrale et rue de Bray-Dunes de 6h à 19h. Stationnement interdit à partir du 25 août 21h. L'accès à la mer se fera par les rues des Dunes, de Roubaix et d'Avesnes. Des barrières seront placées de façon à délimiter l'espace réservé à la brocante-braderie et l'espace réservé à la circulation. L'association est autorisée à placer des installations devant les sorties de garages, donnant la priorité aux riverains.



La Ferme Nord

A deux pas de la mer, au cœur du massif dunaire sauvegardé, la Ferme Nord est une bâtisse peu commune. Construite en 1910, pour les besoins du sanatorium, la Ferme Nord (par opposition à la Ferme Sud, totalement disparue dans la tourmente de 1940) fournissait à l'établissement, reconverti depuis en hôpital maritime, viande et produits laitiers.

C'était une vraie ferme, aux dimensions industrielles, dotée d'écuries, d'étables, de porcheries, de poulaillers et d'un abattoir : un ensemble de constructions de briques rouges harmonieusement disposées, que desservait tout un réseau de wagonnets. Gravement endommagée pendant la dernière guerre, la Ferme Nord reprit du service à la Libération. Ce n'était toutefois que sursis : le temps n'était plus en effet où les établissements hospitaliers pouvaient se permettre de vivre en autarcie !

Rompant en 1971 avec sa raison d'être, cet exemple quasiment unique en Europe Occidentale, aurait peut-être fini par être rayé de la carte si, quelques années plus tard, séduits par les potentialités offertes par les bâtiments délaissés, les élus communautaires dunkerquois n'avaient décidé de leur remise en état, histoire d'en faire un pôle d'attraction de la zone littorale Est, à même donc de contrebalancer l'Ouest industrialisé, hyperindustrialisé.

1977 : c'est l'année où la Communauté urbaine passe convention avec "Etudes et Chantiers". A charge à cette association loi 1901 d'amener jeunes et adultes à aménager eux-mêmes pour une large part, cette tête de pont de la future base de loisirs et de nature du littoral nord. Dans un premier temps, les bâtisses aux toitures éclatées ont été mises hors d'eau. Un premier bâtiment d'habitation fut aménagé, puis deux autres pour l'hé-



bergement des stagiaires et des séjournants.

Ensuite la cave, muée en café-théâtre, une salle d'exposition, un sentier botanique qui serpente dans la dune, une aire de jeux, une salle de fêtes prirent forme, tout ceci avec le concours de professionnels compétents et surtout grâce à des bénévoles, enfants, adultes, de scolaires, de membres d'associations diverses, ainsi que de stages préprofessionnels ouverts aux jeunes sans travail et aux handicapés en liaison avec l'hôpital maritime. Une fois les plaies pansées, la vie y a repris pleinement ses droits. Ainsi, entre autres, les jeunes Zuydcootois, rejoints à l'occasion par des handicapés de l'hôpital maritime, y sont devenus les fervents des "mercredi verts", un vocable qui recouvre des activités d'ateliers (dessin, travaux manuels, danse etc.) comme de la sensibilisation à la découverte et à la protection de la nature.

Il y a eu aussi des salariés de l'usine des Dunes, qui sont venus en voisins

et qui en ont fait le réceptacle des activités socio-éducatives de leur comité d'entreprise, des week-ends de stage par l'école d'infirmières de Lille et par des établissements scolaires de la région y ont été organisés, la Ferme disposait d'environ 40 lits en « dur », 120 lits en camp de toile et d'une restauration satisfaisante.

En 1980, il est évalué que près de 16 000 personnes sont passées, pour une raison ou une autre à la Ferme Nord.

Le projet de la Ferme Nord était riche : point de rencontre des communautés, lieu privilégié d'échanges.

L'ensemble fonctionna quelques années avec différentes animations qui firent les beaux jours de l'ancienne ferme. Mais, bientôt, des problèmes de gestion se firent jour et le dépôt de bilan, inéluctable, intervint en 1985.

1981